ÇA & LA

Morts d'hier

Mme Eugène Gouin, femme du sénateur inamovible, 80 ans, à Tours. — Comte de Poli, ancien officier de marine, 71 ans, à Paris. — Mme Rau, mère du général, commandant le 8e corps d'armée.

Les Belges en France

De notre correspondant de Bruxelles :

On annonce qu'à l'occasion du 75e anniversaire de notre indépendance, les Belges installés en France vont fonder une vaste association générale dont le siège central sera installé à Paris et qui aura des sections locales dans la plupart des grandes villes. Ce sera une association de mutualité et d'agrément.

Les protestants en France

D'une statistique très récente et à laquelle les débats parlementaires sur la séparation des Eglises et de l'Etat ajoute un intérêt d'actualité, il résulte que le nombre total des protestants en France ne dépasse pas 575 000. Le département où ils sont le plus nombreux — 118 843 — est le Gard. Par contre, on n'en trouve que 17 dans le Cantal, qui est le département où ils sont le moins nombreux.

Ces chiffres émanent du Consistoire central des Eglises réformées de France.

ÉCHOS DE PARTOUT

M. l'abbé Lormeau, licencié ès sciences mathématiques, du Petit Séminaire de Séez, a soutenu, devant la Faculté de droit de Paris, samedi dernier, sa thèse de docteur en droit, sur les « Menses épiscopales » et y a obtenu la mention la plus haute « cum laude ».

Le Conseil municipal de Dijon vient, après une longue discussion, de décider la suppression de l'octroi à partir du 31 décembre prochain.

Dimanche a été inaugurée l'exposition internationale de Cherbourg.

Le banquet de clôture du Congrès national de retraites pour la vieillesse a eu lieu dimanche, à la Salle d'horticulture. Plusieurs toasts ont été portés.

14 conseillers municipaux des Avenières (Isère) ont démissionné pour protester contre la subvention demandée à la commune pour la construction du tramway de La Tour-du-Pin aux Avenières.

On craint que la cathédrale de Cologne ne subisse le même sort que la tour de Saint-Marc, à Venise.

Le 13 juin se tiendra à Agen un Congrès des Amicales des instituteurs et institutrices du Sud-Ouest.

ROUGES CONTRE JAUNES

(De notre correspondant particulier de Nantes)

M. Pierre Biétry avait annoncé à Nantes une conférence publique et contradictoire pour dimanche.

Les chefs du parti socialiste résolurent d'en profiter pour mobiliser leurs troupes, s'emparer de la salle et empêcher le conférencier de parler. Des affiches rouges trois fois plus grandes et plus nombreuses que les jaunes placards de Biétry furent posées sur les murs donnant rendez-vous aux Rouges pour le matin, 9 h. 1/2, à la salle Jeanne d'Arc. Mais, de fait, le rendez-vous eut lieu à la Bourse du travail, et c'est de là qu'en colonne les socialistes se rendirent à la conférence.

Maîtres de la salle — comme ils l'avaient escompté, — ils constituèrent eux-mêmes le bureau, nommant comme président le citoyen Blanchard, secrétaire de la Bourse du travail; celui-ci, prenant la parole, déclare aussitôt qu'il serait indigne des assistants d'écouter, ne fût-ce que deux minutes, le « renégat » et le « vendu » qu'est à ses yeux Pierre Biétry. Des applaudissements frénétiques saluèrent cette injurieuse apostrophe. M. Biétry veut parler, il ne peut se faire entendre. M. Jepy, l'industriel de l'Est qui l'accompagne, n'a pas un sort meilleur. Les membres du bureau nommé par l'assemblée interpellent les conférenciers qui répliquent vivement. Tout à coup, M. Biétry reçoit un coup de poing et chancelle. C'est le signal d'une bagarre épouvantable dans laquelle le commissaire de police de service, M. Dupiré, pris pour un Jaune, est lui-même roué de coups ! MM. Biétry et Japy, les vêtements en lambeaux, le visage ensanglanté, les yeux tuméfiés, se retirent, entourés d'un groupe d'amis qui s'efforcent de les protéger. Ils s'en vont se faire panser dans une pharmacie voisine, puis se rendent au commissariat du 2e arrondissement déposer plainte contre leurs agresseurs.

Les « Rouges » cependant ce temps, maîtres du champ de bataille, s'étaient reformés en colonne et après avoir présenté leurs excuses au commissaire de police, regagnaient, en chantant l'*Internationale*, la Bourse du travail.

Ces incidents, connus en ville presque aussitôt, y ont suscité une profonde et légitime émotion. Les socialistes nous avaient accoutumés, jusqu'ici, à la violence, mais surtout en paroles. Jamais encore, ils ne s'étaient rendus coupables de scènes de sauvagerie pareilles à celle dont la salle Jeanne d'Arc a été le théâtre. L'opinion publique est unanime dans sa réprobation des mœurs nouvelles — dont les faits que nous venons de rapporter donnent un suggestif et inquiétant échantillon.

LES GRÈVES

Rétonval. — Les ouvriers verriers de M. Dumont, de Rétonval, se sont mis en grève mercredi dernier.

Jeudi dernier, avant d'aller assister à une réunion, les grévistes ont parcouru le pays, drapeau rouge déployé et en chantant l'*Internationale*. L'attroupement a été dispersé par les gendarmes sans incident.

Les ouvriers sont avisés par des affiches qu'ils seront payés aujourd'hui.

Rennes. — La grève est terminée, et cela grâce à l'intervention directe de M. Colin, l'entrepreneur de la confection militaire, venu de Paris dans un but d'apaisement, sur la prière des ouvriers grévistes eux-mêmes.

Cette. — De notre correspondant :

Une nouvelle grève a éclaté: celle des ouvriers charpentiers et scieurs de long qui demandent une augmentation de salaire.

Les grévistes ont parcouru les rues de la ville en chantant l'*Internationale* et ont fait cesser le travail chez Mme Vve Bourrel qui occupait des manœuvres.

M. Loubet, associé de M. Bacquié, camionneur, a été assailli par une bande de portefaix en grève.

M. Loubet a été grièvement blessé. Pour échapper à ses agresseurs, il a dû faire feu sur eux à cinq reprises.

Un agent de police nommé Pouchet a été atteint à la tête par une douelle et assez sérieusement blessé. Il a été transporté dans une pharmacie dans un état assez grave.

Un peu plus tard, les grévistes ont tenté d'enfoncer le magasin de M. Hébert, déménageur. Ils ont été repoussés par les agents et les gendarmes.

De nouvelles brigades de gendarmerie ont été appelées d'urgence.

Villefranche. — A la rentrée dans les usines des ouvriers non grévistes, des bagarres ont éclaté.

Les gendarmes et deux sections d'infanterie sont intervenus. Des pierres ont été jetées contre des gendarmes qui emmenaient deux grévistes. Place de la sous-préfecture, il y a eu deux contusionnés qui ont été conduits à l'hôpital. Un escadron de cavalerie doit encore venir de Lyon.

Séville. — Une grève a éclaté aux mines d'Aznalcollar. Les autorités ont pris des mesures de précaution.

Marche de sans-travail sur Londres

Hier, 500 ouvriers sans travail, forts et de bonne santé, sont partis de Leicester pour aller à Londres. Les vieillards et les malades ont été écartés. Ils doivent passer par Northampton, Bedford et Saint-Albans; ils seront à Londres vendredi.

Il est maintenant certain, d'après le *Times*, que ces hommes seront autorisés à coucher dans les écoles à chacune de leurs étapes, ce qui leur évitera de coucher en plein air. On s'est aussi organisé pour qu'ils puissent trouver chaque jour une bonne nourriture.

Le Rév. Lewis Donaldson, curé anglican de Saint-Mark, a célébré un service religieux sur la place du Marché avant le départ de Leicester.

Les ouvriers mettent une grande confiance dans leur voyage. Ils ont foi dans le roi. Si le roi Edouard a fait de si glorieuses choses pour le monde entier, disait un orateur, qu'est-ce qu'il ne ferait pas pour ses sujets?

Ils sont conduits par un boiteux qui marche à la tête de la colonne. Ils reçoivent de nombreux présents; un commerçant leur a donné 500 paires de chaussettes, un autre 500 morceaux de savon.

LE REMEDE DE LA CALVITIE

De nombreuses expériences, faites sous le contrôle le plus rigoureux, les milliers de guérisons déjà obtenues ont établi, sans conteste possible, que la Sève capillaire Busch, basée sur la découverte, par cet éminent savant, des propriétés fécondantes des papilles pilaires par les sels de *Pilocarpus pennatifolius*, constitue aujourd'hui un remède souverain de la calvitie et de toutes les affections du cuir chevelu.

Ceux donc qui ont perdu ou qui perdent leurs cheveux n'ont qu'à se rendre au laboratoire parisien du professeur Busch, 10, rue des Bons-Enfants, à Paris, ou à lui écrire. Gratuitement, le célèbre spécialiste leur fournira le moyen de retrouver à tout âge, et dans sa nuance primitive, la chevelure de leur jeunesse.

AVENTURIERS

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Les accusés qui comparaissent aujourd'hui, devant la Cour d'assises de la Seine, sont les types la plus parfait des rastaquouères-aventuriers qui encombrent, trop souvent, les salons parisiens.

L'un est un faux marquis de Massa Malaspina, l'autre une non moins fausse comtesse Simonovestca de Châtillon, à l'état civil Anne Simonnet.

Le troisième accusé, M. Pelletier Birot de Ruelle, n'est qu'un comparse, un instrument.

On leur reproche à tous trois des crimes de faux et d'usage de faux.

A la mort d'un ami généreux, M. Monthiers, la pseudo comtesse promena et fit promener par Auguste Massa, une fausse reconnaissance de 900 000 francs, signée Monthiers.

Cette pièce avait été fabriquée, — l'accusation le prétend du moins — par M. Pelletier Birot de Ruelle, ancien avocat du barreau de Paris.

Avec ce faux, l'aventurière tenta de faire chanter la famille du mort. Elle réclama, sous menaces de procès, le payement de ces 800 000 francs à la fille de M. Monthiers, Mme Laloux.

Le mari de celle-ci porta plainte. On saisit la reconnaissance qui fut déclarée fausse par des experts en écriture et par de nombreux témoignages.

Le prétendu « marquis de Massa Malaspina de Mongiot » est fils d'un chapelier. La justice italienne l'a vainement condamné à quelques semaines de prison pour l'usurpation des noms et des titres dont il se pare obstinément.

Il a 34 ans. Il y a douze ans qu'il mène une étonnante vie d'aventures. On le soupçonne d'avoir tué deux femmes.

Il courut l'Europe de la Finlande à l'Italie en passant par l'Autriche. Il revint en France, s'installa chez une grande dame autrichienne, la comtesse de Kufstein, avenue Kléber, à Nice, à Florence, au château de la Garenne, à Etel dans le Morbihan.

Partout il passe pour marquis et distribue généreusement l'argent de Mme de Kufstein.

C'est à Marseille qu'il se marie la première fois, le 20 décembre 1900. Sa femme, Mme Auger, de 25 ans plus âgée que lui, avait fait une donation en sa faveur de toute sa fortune : 550 000 francs.

Le ménage n'eut pas le temps d'avoir d'histoire. Le 2 mai 1901, au cours d'un voyage en Corse, la nouvelle mariée mourait brusquement et mystérieusement.

Avec le demi-million dont il héritait, Massa acheta en Algérie des usines de crin végétal qu'il donnait six mois plus tard à un jeune sergent d'Afrique.

Il revint à Paris. Une riche veuve, Mme Caillet, lui fit épouser sa fille, à laquelle elle donne 200 000 francs.

Le mariage eut lieu le 27 novembre.

Le 8 mars, la nouvelle « marquise » mourait à Tunis dans des circonstances étranges.

C'est au début de 1904 qu'il rencontre Anne Simonnet. Il s'emploie à tirer de la fausse reconnaissance tout le parti possible, jusqu'au jour où la justice finit par le faire arrêter.

Tribunaux

REJET DE POURVOI

La Chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté les pourvois de Cortial et de Guillaud contre un arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 12 mai dernier qui les a condamnés à la peine de mort pour la tentative d'assassinat du garçon pharmacien de la rue Brochant.

LES EAUX DE LA VILLE DE PARIS

De notre correspondant d'Evreux :

La Ville de Paris avait acheté les sources de Cailly et de Jouy-sur-Eure, dans la vallée d'Eure et voulait les refouler dans l'aqueduc de l'Avre.

Or, au cours d'expériences qui viennent d'être faites par M. Diénert, ingénieur de la ville, des matières colorantes jetées dans des puisards d'Evreux (vallée d'Iton) ont été retrouvées dans les sources de Cailly (vallée d'Eure) quatre jours après, à une distance de 11 kilomètres environ.

Il est donc à peu près certain que la Ville de Paris va abandonner la captation des sources de Cailly qui lui ont coûté des sommes importantes.

MOULIN ÉVENTRÉ PAR LES OBUS

Pendant les tirs réels d'artillerie, exécutés au camp de Châlons, plusieurs obus dépassant la limite du camp, sont venus exploser à proximité de la route de Jonchery-sur-Suippes, à Suippes.

Des éclats d'obus sont tombés en grande quantité sur le moulin de la « Foulerie » exploité par M. Lallement et appartenant à M. Vareune.

La toiture du moulin a été éventrée, et plusieurs sacs de grains et de farine placés dans le grenier ont été transpercés.

Deux cultivateurs de Suippes, MM. Aubert et Bedet, qui se trouvaient à proximité du moulin, n'ont heureusement pas été atteints par les projectiles.

Déjà, ces jours derniers, des obus étaient tombés sur un bataillon de chasseurs à pied, sans causer heureusement aucun accident de personnes.

GUERRE & MARINE

ADMISSION A L'ÉCOLE NAVALE

Les candidats au concours d'admission à l'Ecole navale, refusés à l'examen médical, sont informés que la Commission médicale supérieure se réunira le 10 juin à 2 heures au ministère de la Marine.

MOUVEMENT DE NAVIRES

Le *Chasseloup-Laubat* est arrivé à Terre-Neuve.

Le *Jurien-de-la-Gravière* est arrivé à la Martinique.

Le contre-torpilleur *Arbalète* est arrivé à Alger.

Le *Duguay-Trouin* a quitté Anvers faisant route sur Stavanger, Copenhague et Christiania.

L'escadre de la Méditerranée, venant de Bougie, est arrivée à Alger.

Le croiseur *Du Chayla*, qui doit remplacer dans les eaux du Maroc le *Linois*, a quitté Toulon.

EN MER

Calais. — Le *César*, battant pavillon du contre-amiral anglais Moore, a, par un épais brouillard, abordé et coulé le quatre-mâts-barque anglais *Afghanistan*, allant de Hambourg à San-Diego. Des 24 hommes de l'équipage, 11 seulement purent être recueillis, car la barque coula deux minutes après la collision. L'accident a eu lieu à environ 13 milles et demi au sud-est de Dungeness.

Peu après, le *Hannibal* est entré en collision avec le schooner *Emma-Louise*, de Hambourg, qui eut son bout-dehors brisé.

COURRIER MILITAIRE

AVIS AUX LECTEURS

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que, pour recevoir une réponse dans le *Courrier hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. La Ramée, 5, rue Bayard, Paris, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites la semaine suivante.

Ouvrages militaires, en vente à la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe :

No 1. La loi militaire, 1 fr. 25 franco.

No 2. Engagements et rengagements (même prix).

Abbé T., etc., St-Lezin (M.-et-L.). — Les jeunes gens ajournés conformément à la loi de 1889 conservent la situation qui leur est faite par ladite loi au point de vue des obligations du service militaire de l'armée active (art. 99 de la loi nouvelle).

L. de D., à V. (Indre-et-Loire). — Vous adresserez, en septembre, votre demande à M. le colonel du 4e tirailleurs, à la Goulette (Tunisie).

Trappe. — Le non disponible qui cesse de l'être n'a à se préoccuper de rien. Ses chefs hiérarchiques et la préfecture (sans parler de la gendarmerie) doivent signaler son changement de situation au recrutement qui le raye des contrôles et le réintègre dans le droit commun.

Futur zouave. Lecteur assidu de la « Croix ». — 1o En Algérie et Tunisie, 0 fr. 30 par prêt. En France, 0 fr. 25. — 2o Non, l'avancement n'est pas plus rapide dans les zouaves que dans l'infanterie, — au contraire. — 3o La vie d'Afrique a des charmes incontestables; mais elle a ses fatigues. Le climat, débilitant en général, est fiévreux dans certains postes. Mais quand on a bonne santé, on peut demander sans crainte à servir en Algérie-Tunisie.

M. le curé de Ooutous. — Le « certificat de position de famille » est établi par le maire sur un modèle ministériel, signé du maire et de trois pères de famille habitant la commune. Il atteste la situation exacte de la filiation des membres de la famille, dont on sollicite une dispense militaire quelconque. — Il est destiné à éviter les fraudes.

J. M. B. Rotherens. — 1o Il faut demander, par la gendarmerie, au général commandant la subdivision à passer devant le prochain Conseil de réforme (juillet) qui appréciera votre état de santé et vous réformera s'il y a lieu. (Ne pas y compter trop pour une « surdité légère »). Produire à l'appui des certificats médicaux légalisés ; 2o Demande à lancer vers le 15 juin.

R. N. N., Notre-Dame des Victoires, Roubaix. — Dispensé article 23 de l'ancienne loi vous pourrez, en octobre, vous engager pour un an. Me récrire en septembre.

Hubert et René. — Pour faire un artilleur : 1m,60 (artillerie de campagne); un sapeur, 1m,66; un dragon, 1m,64, 1m,74.

Les tyrans passent, la liberté ne meurt pas. — 1o Quand un jeune homme est fils de veuve, il doit faire, à la revision, la demande de dispense. Mais s'il a d'autres frères plus âgés que lui, il n'a pas droit à cette dispense. — 2o Le dispensé soutien de famille peut se marier à sa guise; mais il ne doit point perdre de vue ses devoirs de dispensé.

Vive l'armée! 1497. — Voici comment on peut aisément connaître la date de ses périodes à accomplir. On ajoute au millésime de sa classe 7, puis 10. Exemple : Je suis de la classe 1897. Je ferai ma première vingt-huit jours en 1897 + 7, soit en 1904, et les seconds vingt-huit jours en 1897 + 10 = 1907. — Jusqu'à nouvel ordre, ce système est exact.

Abbé E. H., Damloup. — Pour être convoqué devant une Commission de réforme, en faire la demande écrite au général commandant la subdivision et la déposer à la gendarmerie qui la transmettra après enquête.

J. de St-M. M., Dôle. — La dispense de frère d'officier est acquise. Peu importe que le frère officier démissionne plus tard.

L. D. P. Vive le grand patriote Déroulède! — A Guingamp, le 48e. Sans changement, colonel de Conchard. A Saint-Brieuc, 71e. Le colonel Muiron a dû être mis à la retraite. — Ouvrages militaires chez Chapelot, 30, rue Dauphine, Paris.

Répondu directement. — J. M. H., à Binic (Côtes-du-Nord). — Abbé P., à Chaville (Seine-et-Oise). — Mme de la T., Montargis (Loiret). — L., à Beuvres-sur-Aube. — Abbé L., à Meizy (Aisne). — Abbé H. M., à Busset (Allier). — P. B., à Seyne-les-Alpes (Basses-Alpes). — Abbé L., à Cappy (Somme). — B. Ch., rue Chanay, Paris. — P. W., à Reims. — L. F., à Perpignan. — G. D., rue Kléber, à Croix (Nord). — J. B. S., à Servières (Corrèze). — A. A., Grand Séminaire, à Bourges (Cher). — Ch., brigadier 10e chasseurs Moulins-sur-Allier. — L. D., Gannat (Allier). — M. R., à Pouant (Indre-et-Loire). — Ch. D., rue des Lois, Toulouse. — S., Petit Séminaire, à Chavagnes-en-Paillers (Vendée). — Comte de B., château de Cerisay (Sarthe). — G. M., rue Saint-Pierre, à Royan. — M. le C. de Flircy (Meurthe-et-Moselle). — B. L., à Digoin. — Abbé D., Grand Séminaire à Soissons. — M., à Grugies (Aisne). — B. A., à Cahors (Lot). — F. D., à Gussignies (Nord).

L. R.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— Un jeune homme suivait en motocyclette la route de Bordeaux à Arcachon, quand en passant dans le bourg de Pessac un des pneumatiques éclata. Projeté contre un arbre, il se fractura le crâne. Son état est désespéré.

— Un incendie provoqué par la chute d'une lampe à essence s'est déclaré au 3e étage d'une maison de la rue Notre-Dame, 98, à Bordeaux, occupé par M. Lannefranque.

Le mobilier de M. Lannefranque a été détruit. Pertes : 8000 francs.

— A Roanne, Léon Pradier, 25 ans, avait renversé à terre sa femme au cours d'une discussion avec celle dernière.

Son beau-fils, nommé Segnard, 11 ans, voyant le danger couru par sa mère, a donné à Pradier un coup de couteau, le blessant mortellement.

— La police de Moulins a arrêté à la gare Camille Poirot, 23 ans, garçon de recettes à Cosne, qui avait pris la fuite en dérobant 10 000 francs à son patron, M. Jaffier, commissaire-priseur. Pour dépister les recherches, Poirot avait revêtu des habits de femme.

— Le tramway à vapeur venant de Fontaine-Française se trouvait entre les gares de Beaumont et de Blagny-sur-Vingeanne, lorsque le troupeau de moutons de M. Legay, fermier à Beaumont, s'engagea sur la voie. Vingt de ces animaux ont été tués.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

LUNDI 5 JUIN

Baromètre. — La baisse barométrique que nous signalions hier sur nos régions a continué jusqu'à ce matin; elle a été accompagnée de pluies orageuses abondantes dans le Nord et l'Ouest; on a recueilli 40m/m d'eau en Sèvre, 14 à Rochefort, 12 à Boulogne. Dans la région de Paris, l'orage a duré à peu près tout l'après-midi; il a donné 11m/m de pluie au Parc Saint-Maur et au Bureau central, 17 à Sèvres. Ce matin, un minimum barométrique se trouve près de Paris et les vents soufflent du Nord-Est sur la Manche, du Nord au Bretagne.

A Paris, nous avons 750m/m,4.

La température a baissé dans nos régions de l'Ouest; le thermomètre marquait ce matin + 8 à Arkangel, + 19 à Paris, + 22 à Besançon, + 23 à Gresslau. On notait + 12 au Puy-de-Dôme, + 7 au Ventoux, 6 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, des pluies orageuses sont encore probables; elles seront suivies d'un abaissement de la température. A Paris, hier, orage.

La mer est houleuse à Brest; agitée au Pas-de-Calais, en Bretagne et à Port-Vendres.

Mardi 6 juin : 157e jour de l'année.

Durée du jour : 17 h. 22.

Soleil. — Lever : 4 h. 1. Coucher : 7 h. 57.

Lune. — Lever : 7 h. 6. Coucher : 10 h. 35.

PARIS

Une explosion. — Une explosion d'une grande violence s'est produite ce matin, à l'Ecole de pharmacie.

Un élève de l'école, M. Roux, était en train de faire une préparation dans le laboratoire de toxicologie, situé au rez-de-chaussée à droite, quand un des instruments dont il se servait, se trouvant dessoudé se désagrégea. Une explosion terrible se produisit; la force en fut telle, que les portes du laboratoire furent retrouvées dans un jardin séparé de celui-ci par un large couloir, qui avait été, lui-même, éventré.

Tous les carreaux des alentours furent réduits en poussière et les différentes parties du bâtiment où est situé le laboratoire de toxicologie devront être réparées.

Au bruit de l'explosion, le personnel de l'Ecole se précipita à l'endroit d'où elle provenait. Le malheureux jeune homme gisait à terre, blessé à la tête et aux mains. On le transporta immédiatement à l'hôpital Cochin.

Les dégâts sont évalués à une dizaine de mille francs.

DÉPARTEMENTS

Ardèche. — Empoisonné par le soufre. — Cartelier, propriétaire de Boulieu, près d'Annonay, avait chez lui un tonneau de soufre pour sulfater ses vignes et il avait mis ce récipient dans sa chambre.

Le feu prit au tonneau et bientôt l'appartement, envahi par les vapeurs sulfureuses, devint inabordable. Cartelier voulut entrer quand même et aller chercher des papiers qu'il avait peur de voir brûler.

Aussitôt entré, il tomba et ce n'est qu'à grand'peine qu'on le sortit de la chambre. Depuis il s'alita et, malgré tous les soins, il est mort, empoisonné par les vapeurs de soufre enflammé.

Allier. — Deux noyés. — On nous écrit :

Dimanche soir, deux jeunes gens, Pierre Avignon, 15 ans, et Mouillier, 11 ans, venant d'une partie de foot-ball, se sont baignés dans l'Allier. Avignon voyant disparaître son camarade se précipita à son secours, mais Mouillier l'entraîne en un endroit très profond. Les deux jeunes gens se noyèrent. Leurs cadavres furent retrouvés peu de temps après, l'un par M. Chavenon, serrurier, et le deuxième, par le garde-pêche Gendies.

Hérault. — Un chevrier assassiné. — On nous écrit :

Emile Giaeston, 56 ans, chevrier, qui habitait seul dans une maison qu'il occupe à Montpellier, a été trouvé gisant sur son lit, les pieds et les poings liés, la face tuméfiée, le ventre et les jambes gonflés par la putréfaction.

Tous les meubles avaient été fouillés et bouleversés. On a trouvé à côté du corps un revolver chargé, un livret de Caisse d'épargne de 1500 francs et une chemise couverte de sang.

Le vol semble avoir été le mobile du crime. Les assassins ont pris la fuite.

Allier. — Pour se procurer des bonbons. — On vient d'arrêter, à Montluçon, la petite-fille du père Pouveron, assassiné il y a quelques mois aux Courets, commune de La Celle, sur laquelle pesaient de graves soupçons. Elle a avoué que c'était pour se procurer de l'argent et acheter des bonbons. Elle est âgée de 24 ans environ et ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés.

Aisne. — Accidents mortels. — On nous écrit de Soissons :

Samedi matin, on a trouvé près du pont d'Acouin le corps de Mme Carrette, de Berzy-le-Sec, broyé par le train de 5 h. 1/2 de Soissons à Paris. Cette femme était atteinte du délire de la persécution.

Dans la même journée, à 7 heures du soir, Lesourd, âgé de 21 ans, habitant Léchelle, commune de Berzy-le-Sec, s'est noyé involontairement en se baignant, près du pont de l'Aisne de Villeneuve-Saint-Germain.

Oise. — Fillette noyée. — On a repêché dimanche, dans l'Oise, le cadavre de Marie-Léontine Thomas, une fillette de 13 ans 1/2, disparue depuis mardi du domicile paternel, à Beaumont-sur-Oise. On ignore s'il y a crime ou accident.

Algérie. — Assassiné par des pâtres. — M. Isidore Ribes, 54 ans, propriétaire à Fesdis, près de Batna, trouva un troupeau de moutons dans son champ. Il voulut emmener quelques bêtes pour faire constater le délit par le garde-champêtre, mais les propriétaires du troupeau assaillirent M. Ribes à coups de pierres, puis, l'ayant grièvement blessé, lui coupèrent le cou.

Les deux assassins ont été arrêtés.

La victime laisse une veuve et dix enfants dont une fille mariée.

CHRONIQUE SPORTIVE

AUTOMOBILISME. — *Le « Quand-Même ».* — Le canot automobile *Quand-Même*, appartenant au duc Decazes, est arrivé hier à Marseille, remorqué par le remorqueur *Marseillais* qui était allé le chercher à Bizerte.

VÉLOCIPÉDIE. — *Vélodrome Buffalo.* — Résultats :

Handicap: — 1. Govin, 2. Krebs, 3. del Rosso.

Course 70 kilomètres avec entraîneurs. — 1. Menus-Bedeil, 2. Gougoltz, 3. Derragon.

Course poursuite par équipes. — Petit-Breton-Schwab.

La course de motocyclettes n'a pu avoir lieu, la piste étant mouillée. Elle sera courue ce soir.

Kramer vainqueur à Roubaix. — Le champion américain Kramer est sorti vainqueur de son match contre Bader et Piard, gagnant successivement les trois manches, qui ont donné les résultats suivants :

Kramer s'est en outre adjugé le handicap de 900 mètres dans lequel il partait scratch battant Bader (15 mètres) et Piard (30 mètres).

HIPPISME. — *Le grand steeple-chase de Paris.* — Le grand-steeple couru dimanche à Auteuil, en présence du roi d'Espagne, a été gagné par *Canard*, à M. Ruddock; 2. *Jusqu'au-bout*, 3. *Hipparque*.

Le prix était de 125 000 francs et un objet d'art de 16 000 francs.

La course de la « Petite Gironde ». — La course de la *Petite Gironde* a pris fin dimanche. Elle a été gagnée par le pur-sang *Saint-Priest*, appartenant à M. Souroubille; *Saint-Priest* a fait les 700 kilomètres du parcours en 43 h. 37 m., ce qui donne une moyenne de 16 kilomètres à l'heure.

Nini était seconde, *Rigolette* troisième.

AEROSTATION. — *Une sortie du Lebaudy.* — Le ballon dirigeable *Lebaudy* 1905 a effectué hier matin, à Moisson, près de Mantes, sa première sortie de la saison. Il a évolué en tous sens au-dessus de la plaine et effectuera ensuite un voyage de longue distance.

Cinq personnes avaient pris place dans la nacelle : le commandant du génie Bouttieaux, directeur de l'établissement d'aérostation militaire de Chalais-Meudon; le capitaine Boyer, détaché aux études d'aérostation militaire; M. Juchmès, pilote; le mécanicien Rey et un aide.

Le commandant Bouttieaux et le capitaine Boyer ont été désignés par le ministre de la Guerre pour suivre les expériences du nouveau dirigeable *Lebaudy* et sont installés à Moisson depuis quelques jours.

V. Lô.

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris 1898

Le numéro 357 705 est remboursé par la somme de 200 000 francs.

Le numéro 27 307 est remboursé par la somme de 50 000 fr.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10 000 francs.

138 687 — 357 068 — 283 781 — 32 450.

Les 4 numéros gagnent chacun 5 000 francs :

689 751 — 951 329 — 616 019 — 103 156.

Les 40 numéros suivants gagnent chacun 1 000 francs:

130 188 — 663 645 — 215 691 — 26 165 — 555 689 — 311 225 — 63 751 — 582 848 — 487 015 — 657 018 — 685 099 — 283 007 — 128 713 — 346 186 — 669 391 — 304 481 — 536 996 — 329 066.

26 241 — 406 588 — 587 588 — 237 988 — 665 310 — 218 160 — 319 512 — 651 491 — 735 575 — 20 674 — 397 551 — 48 736 — 271 152 — 506 843 — 182 448 — 189 653 — 351 004 — 293 609 — 281 739 — 264 929 — 131 418 — 145 984.

Au total: 250 000 fr. de lots.

Communales 1879

Le numéro 250 691 gagne 100 000 fr.

Le numéro 277 778 gagne 25 000 fr.

Les numéros 150 315 — 451 670 — 712 565 — 279 319 — 323 290 — 996 066 gagnent chacun 5 000 francs.

Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1 000 fr.

444 253 — 375 376 — 20 069 — 155 060 — 416 782 — 790 814 — 373 881 — 290 760 — 416 135 — 145 174 — 868 568 — 308 809.

211 996 — 268 616 — 972 549 — 17 728 — 346 800 — 743 956 — 6 137 — 375 063 — 960 782 — 16 866 — 326 841 — 764 721.

259 094 — 672 611 — 340 522 — 463 022 — 545 524 — 461 267 — 214 963 — 316 418 — 144 716 — 42 841 — 221 827 — 396 605.

78 518 — 506 058 — 317 807 — 236 716 — 134 287 — 180 259 — 530 446 — 32 314 — 415 312.

Communales 1880

Le numéro 506 857 gagne 100 000 fr.

Le numéro 224 410 gagne 25 000 fr.

Les numéros 633 607 — 327 478 — 65 724 — 768 830 — 201 150 — 136 348 gagnent chacun 5 000 fr.

Les 45 numéros suivants gagnent chacun 1 000 fr.

80 682 — 352 549 — 270 620 — 453 097 — 976 130 — 881 925 — 136 464 — 82 623 — 30 066 — 558 856 — 439 810 — 113 992.

451 647 — 718 641 — 981 143 — 18 958 — 723 565 — 356 860 — 605 255 — 876 993 — 826 963 — 130 994 — 185 613 — 636 390.

885 402 — 198 198 — 171 297 — 725 889 — 651 305 — 327 387 — 741 600 — 61 673 — 237 472 — 780 349 — 421 708 — 788 047.

645 450 — 49 033 — 741 761 — 830 279 — 735 852 — 344 250 — 723 330 — 434 936 — 948 752.

Communales 1891

Le numéro 306 480 sera remboursé par 100 000 fr.

Le numéro 595 972 par 10 000 fr.

Le numéro 356 054 par 5 000 fr.

Les 30 numéros suivants seront remboursés chacun par 1 000 fr.

892 758 — 345 391 — 413 411 — 281 501 — 379 197 — 238 140 — 545 972 — 487 680 — 555 954 — 818 579 — 186 303 — 521 613.

901 613 — 364 840 — 818 642 — 520 190 — 150 956 — 863 636 — 343 358 — 962 420.

Communales 1899

Le numéro 271 652 sera remboursé par 150 000 fr.

Le numéro 662 705 par 5 000 fr.

Les 30 numéros suivants seront remboursés chacun par 1 000 fr.

277 545 — 138 542 — 324 437 — 341 737 — 469 081 — 290 307 — 270 838 — 660 — 801 060 — 879 060 — 423 850 — 36 258.

307 561 — 451 836 — 301 662 — 38 132 — 73 879 — 435 167 — 32 951 — 405 499.

BON MOT

— Quelle ressemblance y a-t-il entre le temps et un grand d'Espagne?

— Aucune : l'un et l'autre peuvent se couvrir devant le roi.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 5 juin.

CÉRÉALES

	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	BLÉS Ouv.	BLÉS Clôt.	FARINES Ouv.	FARINES Clôt.
Courant....	19,40	19,30	15,90	16,..	24,50	24,50	31,65	31,70
Prochain....	19,40	19,50	16,..	16,..	24,60	24,65	31,75	31,75
Juillet-août.	19,15	19,15	15,25	15,25	23,90	23,90	31,55	31,70
4 derniers....	17,15	17,15	15,40	15,40	21,90	22,..	29,50	29,65
Tendance....	faible	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Circulation veille..	3 850		500		3 500		1 050	
— jour..	4 750		250		2 500		1 250	

Farines de consommation : 51-54,50; 1res marques: 51.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILE DE LIN Ouv.	HUILE DE LIN Clôt.	HUILE DE COLZA Ouv.	HUILE DE COLZA Clôt.	ALCOOLS Ouv.	ALCOOLS Clôt.	SUCRES Ouv.	SUCRES Clôt.
Courant....	48,75	48,50	48,75	49,50	50,..	[illegible]	35,..	[illegible]
Prochain....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet-août..	47,..	47,25	50,50	50,50	54,50	54,50	[illegible]	[illegible]
4 derniers....	48,50	48,75	51,75	51,75	45,75	45,75		
3 d'octobre..					43,75	43,75		
4 d'octobre..							[illegible]	[illegible]
4 premiers..	[illegible]	49,..	[illegible]	[illegible]	41,50	41,50	[illegible]	[illegible]
Roux....							[illegible]	[illegible]
Raffinés....							[illegible]	[illegible]
Tendance....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stocks....					4 175			
Circulation veille..	2 450		300				150 000	
— jour..	7 000		300				100 000	

MARCHE DU HAVRE

Ouverture, 5 juin (10 heures)

Époques	Cotons		Cafés		Laines		Poivres Tellichery		Poivres Saigon	
Juin 1905...	54	87	43	50	175	..	67	..	64	..
Juillet 1905..	54	37	43	50	175	50	64	50	64	..
Août 1905...	53	75	43	75	175	50	64	50	64	50
Sept. 1905...	50	25	44	25	175	50	64	50	64	50
Octobre 1905	53	37	40	25	175	50	64	50	65	..
Nov. 1905...	52	87	44	25	175	60	64	50	65	25
Déc. 1905...	52	87	44	50	176	..	64	50	66	..
Janvier 1906	52	87	44	75	174	..	..	..	66	50
Février 1906.	52	87	45	..	173	50	..	..	67	..
Mars 1906...	52	87	45	25	172	50	..	..	67	50
Avril 1906...	53	..	45	50	173	50	..	..	68	..
Mai 1906....	53	..	45	75	172	50	..	..	..	..
Ventes.....			6 000		150					
Tendance...	souten.		calme		souten.		calme		souten.	

Mouvement de midi. — Cotons : hausse 3/8 à 1/2, soutenue. — Cafés : inchangés, calme, 49 000. — Laines : soutenue, inchangées.

BOURSE DU 5. Cours au comptant

VALEURS	Clôt. hier	Clôt. auj.	VALEURS	Clôt. hier	Clôt. auj.
[illegible]	99 70	99 85	Extér. 4/1...	106 25	106 ..
[illegible] amortissable.	99 65	99 60	Espagne ext. 4 1/2.	91 40	91 95
[illegible]	....	....	Italien 5 1/2	106 40	106 60
[illegible]	3750	3800	Russe 3 1/2 1894	79 ..	....
— [illegible]	717	720	— 3 0/0 1891.	71 80	70 90
— [illegible]	1106	1098	[illegible]	506 ..	506 ..
— [illegible]	641	641	— [illegible]	453 ..	453 ..
[illegible]	655	665	— [illegible]	452 ..	463 ..
Ville de Paris [illegible]	556 25	555 ..	— [illegible]	98 50	99 10
— [illegible]	470	465	— [illegible]	499 ..	498 18
— [illegible]	411	412	Communales 1879.	455 ..	455 ..
— [illegible]	106 25	106 ..	— [illegible]	504 50	504 ..
— [illegible]	560 75	560 ..	— [illegible]	401 50	101 25
— [illegible]	565 ..	560 ..	— [illegible]	458 50	458 ..
— [illegible]	385 25	384 50	— [illegible]	486 20	488 ..
— [illegible]	98 50	98 25	[illegible]	461 55	466 85
— [illegible]	365 50	364 ..	— [illegible]	460 50	463 ..
— [illegible]	98 50	98 25	— [illegible]	460 50	462 ..
— [illegible]	433 ..	434 ..	— [illegible]	457 50	....
— [illegible]	110 ..	111 ..	— [illegible]	463 25	464 ..
[illegible]	422 ..	423 ..	— [illegible]	450 50	461 50

LE LABOUREUR-REVUE

Revue agricole trimestrielle de 100 pages

Abonnement d'un an : France et Union post., 3 fr. Le numéro, 0.75

5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

LES MAUX D'ESTOMAC — L'Opinion des Médecins et des Malades

Docteur de COCK

« Je n'ai jamais soigné aucune maladie d'estomac, si ancienne et si compliquée qu'elle fût, avec les **POUDRES DE COCK,** sans obtenir chaque fois une guérison complète. » Signé : Docteur Georges de HAUTMONT. »

« J'ai souvent fait usage des **POUDRES DE COCK** dans différentes affections graves de l'estomac: elles m'ont donné chaque fois des résultats inespérés. » Signé : Docteur vicomte de SAINT-ANDRÉ. »

« Monsieur Stéphane Acard, ancien officier de cavalerie, demeurant villa Stephana, avenue de l'Impératrice, à Avon (Seine-et-Marne), présente ses compliments distingués à M. de Cock. Il a été émerveillé de la façon radicale dont il a été, lui et plusieurs membres de sa famille, guéri de maux d'estomac par les **POUDRES DE COCK.** »

« J'ai fait prendre les **POUDRES DE COCK** à différents de mes malades qui souffraient atrocement de l'estomac depuis des années. Je suis on ne peut plus heureux d'avoir rendu la santé à tous ces malheureux. J'en adresse toutes mes félicitations à M. de Cock. » Signé : Eugène HUMBLOT, curé à Orquevaux (Haute-Marne). »

En guérissant l'estomac, les **POUDRES DE COCK** guérissent l'intestin, le foie, les reins; elles rendent l'appétit, font digérer, suppriment les renvois, les lourdeurs, les aigreurs, les vertiges, l'haleine fétide, les biles, les glaires, les gonflements, les suffocations, les palpitations, l'inflammation, les crampes, les coliques, les gaz, les vomissements, les indigestions, les maux de cœur, les pesanteurs, les bouffées de chaleur, la somnolence et l'abattement après les repas. Elles guérissent donc toujours très rapidement la gastrite, la dyspepsie, la gastralgie, la dilatation, la neurasthénie et tous les troubles dyspeptiques nerveux. Elles fortifient le sang, les nerfs, rendent à la figure une expression de joie, de bonheur et de santé. C'est la suprême ressource des faibles, des convalescents, des anémiques et de toutes les personnes dont l'estomac, les reins ou les intestins laissent à désirer.

Les **POUDRES DE COOK** se vendent **2 fr. 50** la boîte dans toutes les pharmacies de Paris et de France ou **2 fr. 60** en mandat-poste adr. à **MM. DE COCK & Cie**, pharm. à JEUMONT (Nord). — **GARE AUX IMITATIONS**

CHAPEAU D'ÉTÉ 1.75 — A L'ARRIVÉE, 91, r. de Lyon, Paris

CADEAU à tout acheteur — l'ALBUM ILLUSTRÉ de MONTRES et Bijouterie du COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE de BESANÇON, 38, Rue des Granges (Envoi franco).

Réglisse pectorale L-B. AU GOUDRON — Sa supériorité sur les autres pastilles. Le goudron est reconnu par tous ceux qui en ont fait usage. La boîte, 60 centimes, chez les Pharmaciens. Exiger sur la bande qui entoure la boîte, la Marque L-B. Dépôt principal : Phie LE BEUF, à Bayonne.

Toux, Rhumes, Bronchites, Asthmes, Catarrhes! Prenez les Pastilles et Miel Pur de **S. ANTOINE DE PADOUE** [illegible]

VIN de Messe, [illegible] 50 fr. [illegible] UNION CATHOLIQUE à [illegible]

LES CONTEMPORAINS [illegible] France et Algérie, 6 fr. Union post. 7 fr. Le numéro 0 fr. 10

Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, PARIS (VIe)

LES DONS DU SAINT-ESPRIT dans les saints Dominicains. *Etudes de psychologie surnaturelle et lectures pour le temps de la Pentecôte,* par le P. GARDEIL, dominicain. Un volume in-12 de 312 pages.......... 3 fr. 50

« Rien de plus instructif et de plus édifiant que les dix chapitres ou lectures qui composent ce volume. C'est une œuvre de doctrine et d'édification que nous offrons à nos lecteurs pour le temps de la Pentecôte. (*Ami du clergé*)

SANTÉ • FORCE • BEAUTÉ

Purgatif Gérandel

HYGIÉNIQUE et DÉPURATIF

Facile à prendre, Agréable au Goût.

Procure Digestions excellentes, Sommeil calme, Santé parfaite.

C'est le Moins Cher des Purgatifs

La Boîte de 10 Tablettes (10 doses) 1 fr. 50. Dans toutes les Pharmacies.

La Villette du lundi 5 juin

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	[illegible]	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Peaux de mouton rases : 1,50 à 2.

— demi-laine : 2-3.

Physionomie des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente mauvaise, cours en baisse de 20 à 30 fr. par tête, par suite de l'abondance de l'offre. On cote au demi-kilo viande nette : bourbonnais 0,78-0,80, limousins et périgourdins 0,80-0,82, charentais 0,80-0,82, nantais et cholelais 0,68-0,75, vaches de choix 0,78-0,80, ordinaires 0,70-0,75, taureaux 0,65-0,64, bœufs sucriers 0,70-0,72.

Veaux. — Vente difficile, cours difficilement tenus. On cote au demi-kilo viande nette : veaux de choix et bandes 1-1,05.

Moutons. — Vente mauvaise par suite de l'abondance de l'offre, cours en baisse de 0,05 par kilo. On cote au demi-kilo viande nette : moutons de choix anglaisés nivernais, tondus 1,10, métis 1,05, brebis métisses 0,85-1, moutons du Midi 0,95-1,05, africains 0,75-0,95.